

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES (PSC 1)

Remplir la fiche et la renvoyer par courrier à l'adresse suivante accompagnée d'un chèque d'un montant de 62 € à l'ordre de L'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Côtes d'Armor

Sapeurs Pompiers de Saint-Brieuc

59 rue Pinot Duclos

22000 SAINT-BRIEUC

☎ 02.96.01.55.18

M. Melle Mme

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

.....

Adresse :

.....

N° Téléphone impératif : Domicile :

Bureau :

Prix de la Formation PSC1 : 62 €

Durée de la formation : environ 12 h 00

REPARTITION DES COURS

(Cochez vos disponibilités)

WEEK - END:

2 samedis

ou 1 samedi, 1 dimanche

HORS VACANCES SCOLAIRES: 2 jours en continu

8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

8h30 – 12h30

VACANCES SCOLAIRES: 2 jours en continu

8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

8h30 – 12h30

A Saint-Brieuc le :

Signature :